

Fiche 1

Qu'est-ce que l'épreuve orale de l'épreuve anticipée de français ?

Les objectifs de l'épreuve

« L'examen oral a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances. Il doit lui permettre de manifester ses **compétences de lecture**, d'exprimer une **sensibilité** et une **culture personnelles** et de manifester sa **maîtrise de l'expression orale** ainsi que son **aptitude à dialoguer** avec l'examineur », indique le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 6 octobre 2011.

Il s'agit donc d'allier **connaissances théoriques et culturelles, compétences de lecture, d'analyse et de communication**. L'épreuve permet aussi d'évaluer de quelle manière et à quel point le candidat s'est réellement approprié les textes qu'il a étudiés, sans en rester au stade d'une simple récitation de cours.

Les modalités de déroulement

L'épreuve orale est précédée d'une **préparation individuelle** de l'exposé pendant **30 minutes**.

La durée de l'épreuve face au correcteur est de **20 minutes** ; cette durée est divisée en deux :

- **10 minutes** : exposé du candidat.
- **10 minutes** : entretien portant sur l'exposé et sur le programme de français.

Dans l'exposé, « le candidat rend compte de la lecture qu'il fait d'un texte choisi [par le correcteur] dans le descriptif des lectures et activités. Cette lecture est orientée par une **question initiale** à laquelle il doit répondre en partant de l'observation précise du texte, en menant une analyse simple et en opérant des choix afin de construire une démonstration. **On n'attend donc de lui ni une étude exhaustive du texte ni la simple récitation d'une étude faite en classe** » (*Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 6 octobre 2011).

Vous devez donc effectuer la **lecture analytique** du texte en prenant comme point de départ la question donnée par votre correcteur. Celui-ci choisit à l'avance l'un des textes que vous avez étudiés dans l'année et qui figurent sur votre descriptif d'activités qu'il a préalablement consulté au début du mois de juin. Il vous indique sur un document, qui lui servira aussi de support d'évaluation, la question constituant le point de départ de votre étude du texte lors de l'exposé.

Attention : parfois, le correcteur choisit d'interroger sur un extrait d'une œuvre intégrale en dehors des textes qui ont été étudiés dans l'année ; dans ce cas, le correcteur adapte son questionnement et ses modalités d'évaluation pour ne pas pénaliser le candidat qui doit construire son exposé sans pouvoir s'appuyer sur une étude faite en classe : vous devez alors mener votre lecture analytique en toute autonomie et en vous servant de votre connaissance de l'œuvre. Ces modalités d'interrogation ne donnent pas lieu à des notations plus sévères.

L'entretien est un dialogue conduit par le correcteur, qui cherche à approfondir et à élargir la réflexion que vous avez mise en place dans l'exposé, à relier le texte étudié aux autres textes abordés dans le groupement ou dans l'œuvre intégrale, lors des diverses activités de la classe. Il permet aussi d'évaluer vos connaissances sur l'objet d'étude, votre capacité à argumenter sur vos réactions face aux textes, aux choix des auteurs et aux faits d'écriture.

ASTUCE

Mémoriser les modalités de déroulement de l'épreuve vous rassurera et vous évitera des étourderies.

Les modalités d'évaluation

Le tableau qui suit, issu du *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale du 6 octobre 2011, indique les principales **connaissances et compétences** faisant l'objet de cette évaluation :

	Exposé	Entretien
Expression et communication	Lecture correcte et expressive Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication et de conviction	Aptitude au dialogue Qualité de l'expression et niveau de langue orale Qualités de communication et de conviction
Réflexion et analyse	Compréhension littérale du texte Prise en compte de la question Réponse construite, argumentée et pertinente, au service d'une interprétation Références précises au texte	Capacité à réagir avec perti- nence aux questions posées pendant l'entretien Qualité de l'argumentation Capacité à mettre en relation et à élargir une réflexion
Connaissances	Savoirs linguistiques et littéraires Connaissances culturelles en lien avec le texte	Savoirs littéraires sur les textes, l'œuvre, l'objet ou les objets d'étude Connaissances sur le contexte culturel

L'exposé et l'entretien donnent chacun lieu à une note sur 10 ; les deux cumulées composent une note sur 20, de coefficient 2 quelle que soit la série.

ASTUCE

Connaître les modalités d'évaluation vous permettra d'être plus efficace dans votre préparation.

Fiche 2

Le descriptif des lectures et activités

Le reflet du travail annuel

Le **descriptif** est le document qui recense les lectures et les diverses activités effectuées dans l'année ; il s'organise en séquences (généralement entre 6 et 8), le plus souvent en suivant l'ordre chronologique de la progression annuelle.

Il fait donc la liste des **groupements de textes et des œuvres intégrales étudiés et lus, des exposés, des recherches individuelles, des spectacles ou des œuvres artistiques** (cinématographiques, picturales, musicales ou architecturales) **abordés dans l'année en complément de l'étude des textes.**

Ce descriptif est rédigé par le professeur de la classe, qui le donne à ses élèves en fin d'année, le plus souvent au début du mois de juin ; il est signé par le chef d'établissement. Il peut aussi s'élaborer progressivement, tout au long de l'année, en classe. Il faut en amener un **double** pour votre examinateur le jour de l'oral.

ASTUCE

Une bonne connaissance de l'ensemble du travail annuel tel que le descriptif le reflète vous aidera aussi pour les épreuves écrites de l'EAF.

Des indications sur les pistes d'étude

Votre descriptif mentionne aussi les **perspectives d'étude (objets d'étude, problématiques, pistes d'études)** dans lesquelles vous avez abordé les textes, de façon à aiguiller votre correcteur sur le travail qui a été effectivement réalisé en classe.

Le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 6 octobre 2011 indique que le descriptif « précise le titre et la problématique de chaque séquence ainsi que l'objet (ou les objets) d'étude qui est (sont) abordé(s).

Il indique également les **textes** (groupement ou œuvre intégrale) étudiés à l'intérieur de chaque séquence et la **démarche retenue** pour cette étude (lectures cursives ou analytiques, approches d'ensemble retenues pour l'étude des œuvres intégrales).

Il mentionne obligatoirement et clairement – afin de faciliter le travail des examinateurs – le **manuel** utilisé dans la classe, l'**édition** des œuvres intégrales et les **références très précises des différents textes** indiqués : édition, chapitre, page, début et fin de l'extrait. Il donne, le cas échéant, **quelques indications sur les activités complémentaires** – en particulier orales – proposées à la classe et sur le travail personnel de l'élève. »

ASTUCE

Apprenez par cœur les indications mentionnées sur votre descriptif sur les problématiques et les pistes d'études : cela vous donnera une meilleure vue d'ensemble du travail effectué au fur et à mesure de l'année.

Fiche 3**S'organiser dans le temps****Dates officielles de l'épreuve**

Les dates exactes des oraux de l'EAF varient légèrement en fonction du calendrier scolaire de chaque année; elles sont fixées par les recteurs d'académie. En général, les oraux ont lieu durant la dernière semaine du mois de juin et la première semaine du mois de juillet, mais certaines académies commencent un peu plus tôt et utilisent la deuxième quinzaine de juin. C'est la **convocation** que vous recevrez qui indiquera vos dates de passage, qui ne sont pas modifiables.

ASTUCE

Ne pas prévoir de départ anticipé en vacances.

Pendant l'année

À partir du mois de septembre, vous démarrez l'étude des textes qui figureront sur votre descriptif. Vous devez donc vous investir dans la préparation, l'étude et la mémorisation de ces textes dès le début de l'année.

Pour cela, voici quelques conseils :

- **Avant la lecture analytique effectuée en classe :**
 - **Lisez à l'avance**, deux ou trois fois, les textes que vous étudierez en classe, si on vous les communique : on ne comprend bien un texte que si on l'a bien en tête.
 - Recherchez le **vocabulaire** que vous ignorez.
 - **Réfléchissez** aux passages que vous comprenez mal, essayez de les expliciter.
 - Si le texte n'est pas accompagné de questions données par votre professeur, demandez-vous : **quel est l'enjeu principal de ce passage ?** Et essayez d'y répondre par quelques notes et quelques relevés.

- Mettez en fiche des **recherches** sur l’auteur : biographie, œuvres célèbres, thèmes privilégiés, traits caractéristiques de son écriture, mouvement littéraire.
- **Pendant la lecture analytique effectuée en classe :**
- En classe : **participez**, prenez la parole, soyez actif : c’est la meilleure façon de bien comprendre le texte, mais aussi de commencer à ancrer dans votre mémoire son fonctionnement, ses phrases clés, ses enjeux.
- Prenez des **notes** précises, annotez vos textes, utilisez des codes de couleur, surtout si vous avez une mémoire visuelle.
- **Après la lecture analytique effectuée en classe :**
- **Relisez** le texte deux fois à voix haute.
- **Revoyez** vos notes dans les jours qui suivent le cours.
- **Complétez** vos notes si besoin, notamment en effectuant des recherches documentaires, par exemple sur la biographie de l’auteur.
- Faites des **fiches** sur : les figures de style, les auteurs, les genres littéraires, les objets d’étude, les mouvements littéraires.
- **Entraînez-vous** à formuler d’autres problématiques sur le texte, et à rebâtir rapidement un plan d’exposé en fonction de celles-ci.

ASTUCE

Mettez en route toutes ces fiches dès la première lecture analytique, vous n’aurez plus qu’à les compléter au fur et à mesure de l’année.

- **En fin de séquence :**
- **Relisez** à voix haute tous vos textes.
- Faites des **fiches** sur les textes, les documents complémentaires, les lectures cursives.
- **Mémorisez** vos notes et vos fiches.
- **Apprenez** les notions techniques et culturelles par cœur.
- Entraînez-vous à **comparer** les textes : points communs ? différences ?
- Entraînez-vous à donner votre **avis** sur les textes : lequel appréciez-vous ? pourquoi ?

ASTUCE

Vous devez être capable d'évoquer chaque texte sans l'avoir sous les yeux : ce travail de révision et de mémorisation vous permet aussi de stocker des connaissances qui vous seront utiles lors de l'épreuve écrite de l'EAF.

Un mois et demi avant l'épreuve

- Établissez un **planning**, en fonction du nombre de séquences que vous devez réviser. Si vous avez six séquences, vous consacrerez ainsi 5 jours à chacune.
- **Entraînez-vous** à refaire des lectures analytiques organisées sous forme de plans en fonction de problématiques différentes de celle qui a été vue en classe.
- Exemple d'organisation pour réviser une séquence sur 5 jours :
 - **Jour 1** : 2 textes (relire, vérifier la connaissance des mots difficiles, mémoriser les explications élaborées en classe, rebâtir un plan d'exposé en fonction d'une nouvelle problématique).
 - **Jour 2** : 2 textes.
 - **Jour 3** : 1 texte + réflexion sur la problématique de la séquence (en quoi chaque texte y apporte-t-il une réponse particulière ?) + réflexion personnelle (avis argumenté sur chaque texte, justification des goûts, que vous apporte chaque texte ?).
 - **Jour 4** : relecture des documents complémentaires (qu'apporte chaque document à la séquence ? quelle lumière projette-t-il sur les textes étudiés ?) + révision des fiches faites sur les lectures cursives.
 - **Jour 5** : révision des sujets d'écriture réalisés dans la séquence + mémorisation des généralités sur l'objet d'étude ou sur l'œuvre intégrale.

ASTUCE

Anticipez ! Votre mémoire a besoin de temps pour stocker les informations ; vous devez pouvoir revoir les textes plusieurs fois.